

## MÉCANISMES SPÉCIFIQUES DE LA RÉASSURANCE VIE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA015	3 jours - 21 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	2273,00 €

### LIEUX ET DATES :

Nous consulter

### OBJECTIFS

- Adopter les règles fondamentales de souscription d'un contrat classique de réassurance vie
- Identifier les mécanismes spécifiques de construction d'un plan de réassurance vie
- Distinguer les spécificités de la réassurance vie en matière de gestion et comptabilité

### **Information complémentaire :**

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations  
ici >>](#)**

### POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**L'intervenant approfondit à l'aide d'exposés et d'applications pratiques les spécificités de la réassurance vie.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de la réassurance, formateur expert de l'Ifpass.**

## **PROGRAMME**

- A. Rappel sur les techniques de la réassurance vie
  - 1. Principes généraux de l'assurance vie : les tables de mortalité
  - 2. Réassurance facultative et réassurance obligatoire
  - 3. Réassurance proportionnelle et réassurance non-proportionnelle
  - 4. Contrat de réassurance vie et ses clauses
- B. Définition et impacts de la réassurance sur un portefeuille contrats d'assurance de personnes
  - 1. Cas des portefeuilles de contrats d'épargne assurance
  - 2. Cas des portefeuilles de contrats de prévoyance (décès, arrêt de travail, dépendance)
- C. Détermination des pleins
  - 1. Plein de souscription
  - 2. Plein de rétention
- D. Modalités de réassurance des portefeuilles d'assurance de personnes
  - 1. Réassurance proportionnelle (quote-part et excédent de plein)
  - 2. Réassurance non-proportionnelle (excédent de sinistres par tête, excédent de sinistres catastrophe, stop-loss)
  - 3. Réassurance non traditionnelle
- E. Choix d'un plan de réassurance vie
- F. Impacts de la réassurance dans les comptes de l'assureur
  - 1. Impacts sur le bilan
  - 2. Impacts sur le compte de résultat
  - 3. Mécanisme de dépôts
- G. Rédaction des documents contractuels  
Principales clauses d'un traité de réassurance
- H. Cas pratiques
  - 1. Mise en place d'une solution de réassurance sur la base d'un portefeuille fictif
  - 2. Simulations sur Excel

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## **PUBLIC**

Gestionnaires de réassurance  
Gestionnaires comptables  
Souscripteurs juniors  
Actuaires juniors

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifique.

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance.
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

2273,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/12/2024 à 09:52